

## Séance ordinaire du Mardi 21 Novembre 2016

Convocation : en date du 10/11/2016 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

**Présents** : Ms MAGNIER Christian - DEMAREST Johan - PARIS Didier – BLONDEL Frédéric - DEMONCHAUX David – MOREL Didier.  
Mmes CLIPET Catherine - FLICOT Isabelle.

**Absents excusés** : Mr GRINCOURT Adrien a donné procuration à MOREL Didier – Mr CORNU Julien a donné procuration à Mme FLICOT Isabelle - Mme MELLIER Isabelle.

Mr DEMONCHAUX a été nommé secrétaire de séance.

Le Mardi 21 Novembre 2016 à 20 Heures, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur MAGNIER Christian, Maire.

Monsieur le Maire ouvre la séance.

Lecture est faite du compte rendu de la dernière séance qui n'appelle aucune observation particulière :

➤ **Chemin Boutroy :**

Mr Le Maire informe que la CCVV va prendre en charge les travaux.

Mme CLIPET demande de trouver une solution en attendant les travaux du Bassin Versant afin de rendre le chemin praticable aux utilisateurs et se propose de demander des devis pour le remettre en état. Elle signale également que la commune s'est fait voler une des grilles de sécurité mise aux abords du chemin. Mr MOREL rappelle qu'il a connu lui aussi des inondations en 2008 et qu'il n'a pas pour autant réclamer des dommages à la commune.

➤ **Contrat d'assurance des risques statutaires :**

Monsieur Le Maire demande au Conseil Municipal de délibérer pour adhérer au contrat que propose le Centre de Gestion qui est plus avantageux que celui actuel proposé par CNP Assurances. Les membres sont d'accord à l'unanimité.

➤ **Mesures préconisées par la gendarmerie face aux risques d'attentats et d'intrusions :**

La gendarmerie d'Abbeville est venue à l'école et a demandé la pose d'un film occultant aux fenêtres ainsi que la fermeture à clefs de la barrière d'école.

Monsieur Le Maire présente le devis concernant la mise en place d'un film occultant établi par la Maison de Peinture Theodore à Eu qui s'élève à 238,68€ TTC. Celui-ci est accepté à l'unanimité.

➤ **Demande d'aide de la commune de Laucourt :**

Suite à un bénévolat au sein de la commune de Laucourt qui a coûté la vie à une personne et dont l'autre souffre d'un handicap important, la commune a été condamnée à payer la somme de 312 398,85€. Elle a donc envoyé un courrier à l'ensemble des mairies pour une demande don.

Après en avoir délibéré, les membres acceptent de verser la somme de 100 euros avec 8 voix pour. Mr MOREL est contre et trouve dommage de verser un don à une commune alors que les subventions des associations du village sont toujours discutées pour quelques euros.

➤ **Questions diverses :**

Projet de mairie :

Mr Le Maire informe que le projet de la mairie va être subventionné à hauteur de 80% (60% de Dotation de Soutien à l'Investissement Public Local + 20% DETR).

En ce qui concerne le projet de logement locatif, Mr le Député a inscrit une somme de 5000€ au titre de la Réserve Parlementaire 2017.

Collecte des ordures ménagères :

Monsieur Le Maire informe que le ramassage des ordures ménagères se fera le mardi à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017.

Logement de Mr et Mme CORNET :

Mr Le Maire présente un devis de la SARL Yves Villefroy concernant la réparation du chauffage des locataires. Celui-ci s'élève à 752,40€ TTC. Après en avoir délibéré, les membres sont d'accord.

Mr CORNET a également signalé que les fenêtres étaient en mauvais état.

Transformateur :

Mme CLIPET signale qu'un partenariat entre l'ERDF et la FDE 80 est possible pour la mise en peinture d'un transformateur qui serait pris à 50% par l'ERDF et 50% par la FDE 80. Elle propose de monter un dossier pour l'année prochaine.

Journal « Au fil de la Trie » :

Madame CLIPET informe que le prochain journal sera publié en décembre.

Villes et Villages fleuris :

Mme CLIPET signale que le village de Toeuflès a obtenu les félicitations du jury départemental.

Jardin du souvenir :

Mme CLIPET propose de mettre en place la commission espaces verts.

Christ à Rogeant :

Mme FLICOT a demandé un devis à la société BSTF à Quesnoy le Montant pour restaurer le Christ, celui-ci s'élève à 1836€ TTC.

Mr DEMONCHAUX va se renseigner du prix d'achat d'un Christ dans les espaces funéraires.

Mrs PARIS et MOREL pensent qu'il vaut mieux le remplacer par un autre se trouvant actuellement sur la commune, ce qui réduirait le coût.

Colis des aînés :

La distribution aura lieu le 17 décembre 2016 à partir de 14H00.

Horaires de travail de Mr HAZARD :

Mr PARIS informe que Mr HAZARD effectue 40H par semaine en été et 30H par semaine en hiver.

Echelle des pompiers :

Mme FLICOT demande si l'échelle des pompiers a été retrouvée. Il lui a répondu que non.

La séance est levée à 21H45.